

Formation IOBSP 7 h Crédit immobilier

Formation continue IOBSP en crédit immobilier, 7 heures

7 heures Durée	FOAD Asynchrone	69 € Tarif net de taxe	12 mois Accès
--------------------------	---------------------------	----------------------------------	-------------------------

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Ce qui change le 20 novembre 2026 pour un intermédiaire en crédit immobilier Citer les textes de la réforme et leur date d'entrée en vigueur · Appliquer la règle des 7 heures par année civile	1 h
M2	Information avant le contrat : FISE, explications adéquates, mise en garde, service de conseil Remettre la FISE et en garder la preuve · Donner des explications adéquates et formuler la mise en garde	1 h
M3	Solvabilité de l'emprunteur Réunir la situation financière et les besoins de l'emprunteur · Évaluer la solvabilité et en garder la trace	1 h
M4	Les chiffres du crédit : TAEG, coût total, tableau d'amortissement Lire et expliquer le TAEG et le coût total du crédit · Lire un tableau d'amortissement	1 h
M5	Garanties et assurance emprunteur : déliaison, garantie équivalente, AERAS Présenter les garanties du crédit · Expliquer les risques couverts par l'assurance emprunteur	1 h
M6	Bonne conduite et rémunération : connaissance du client, loyauté, conflits d'intérêts Proposer un crédit adapté à la situation de l'emprunteur · Appliquer l'exigence de loyauté	1 h
M7	Surendettement, contrôles et sanctions (ACPR, DGCCRF), rappel LCB-FT Repérer une situation de surendettement · Situer les compétences de l'ACPR et de la DGCCRF	1 h
TOTAL	7 modules · 25 leçons · 9 QCM	7 h

Objectif. Consacrer les sept heures de formation continue que l'article 2 de l'arrêté du 9 juin 2016 fixe par année civile pour les opérations de crédit immobilier, et maintenir ses compétences juridiques, économiques et financières en prenant en compte les changements de la législation et de la réglementation applicables, dont ceux du 20 novembre 2026.

Modalités. FOAD asynchrone, article D. 6313-3-1 du code du travail. Vidéos courtes, supports écrits, cas pratiques et QCM sur la plateforme Teachizy. 100 % en ligne, à votre rythme. Assistance par écrit : contact@iobsp7.fr, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Sanction. Livret de formation, avec en annexe les résultats du contrôle des compétences, et attestation signée par la personne responsable de la formation, remis à l'issue de la formation (code de la consommation, article D. 314-26). Attestation vérifiable en ligne par QR code. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@iobsp7.fr. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Public. Intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) qui distribuent du crédit immobilier et leurs personnels, personnels des prêteurs qui élaborent, proposent, octroient ou conseillent des crédits immobiliers, et personnes qui les dirigent ou les encadrent directement. Prérequis : aucun.

Évaluation. QCM de positionnement de 15 questions à l'ouverture, non noté. QCM de 10 questions à la fin de chaque module : au-delà de 70 % de bonnes réponses pour passer à la suite, tentatives illimitées. QCM final de 30 questions, réussi au-delà de 70 % de bonnes réponses, tentatives illimitées. Résultats reportés en annexe du livret. Assiduité établie par le temps passé et le relevé de connexion.

Accès. Précommande : pour toute inscription enregistrée avant le 20 novembre 2026, date d'entrée en vigueur de la réforme, les identifiants sont adressés et l'accès est ouvert le 20 novembre 2026. Ensuite, accès dès la confirmation du paiement. Plateforme ouverte 12 mois.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Prise en main du parcours		avant le module 1
0.1	Bienvenue : votre obligation de 7 heures, le déroulé, le livret et l'attestation	Leçon
0.2	QCM de positionnement	QCM, 15 questions
M1 · Ce qui change le 20 novembre 2026 pour un intermédiaire en crédit immobilier		1 h · 4 leçons, 1 QCM
Objectifs. Citer les textes de la réforme et leur date d'entrée en vigueur · Appliquer la règle des 7 heures par année civile · Expliquer ce que la formation doit produire : contrôle, livret, attestation Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
1.1	Trois textes, une seule date : le 20 novembre 2026	Leçon
1.2	La durée : 7 heures par année civile en crédit immobilier	Leçon
1.3	Ce que la formation doit produire : contrôle, livret, attestation	Leçon
1.4	Les contrats en cours au 20 novembre 2026	Leçon
1.5	QCM du module 1	QCM, 10 questions
M2 · Information avant le contrat : FISE, explications adéquates, mise en garde, service de conseil		1 h · 4 leçons, 1 QCM
Objectifs. Remettre la FISE et en garder la preuve · Donner des explications adéquates et formuler la mise en garde · Distinguer l'information due à tout client du service de conseil Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
2.1	Ce que dit l'annexe de l'arrêté	Leçon
2.2	La FISE, les explications adéquates, la mise en garde	Leçon
2.3	Démarchage, vente à distance, droits de l'emprunteur et du conjoint	Leçon
2.4	Information ou conseil : ne pas confondre	Leçon
2.5	QCM du module 2	QCM, 10 questions
M3 · Solvabilité de l'emprunteur		1 h · 3 leçons, 1 QCM
Objectifs. Réunir la situation financière et les besoins de l'emprunteur · Évaluer la solvabilité et en garder la trace · Suivre un dossier jusqu'à la conclusion du contrat Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
3.1	L'évaluation de la solvabilité, au cœur du programme	Leçon
3.2	Connaître le projet financé	Leçon
3.3	De l'offre de crédit à la conclusion du contrat	Leçon
3.4	QCM du module 3	QCM, 10 questions
M4 · Les chiffres du crédit : TAEG, coût total, tableau d'amortissement		1 h · 3 leçons, 1 QCM
Objectifs. Lire et expliquer le TAEG et le coût total du crédit · Lire un tableau d'amortissement · Choisir une forme de crédit selon le besoin de l'emprunteur Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
4.1	Les caractéristiques financières d'un crédit	Leçon
4.2	Les formes de crédit immobilier	Leçon
4.3	La vie du crédit : remboursement anticipé, défaut, renégociation	Leçon
4.4	QCM du module 4	QCM, 10 questions

M5 · Garanties et assurance emprunteur : déliaison, garantie équivalente, AERAS		1 h · 4 leçons, 1 QCM
Objectifs. Présenter les garanties du crédit · Expliquer les risques couverts par l'assurance emprunteur · Appliquer la déliaison et la notion de garantie équivalente Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
5.1	Les garanties du crédit	Leçon
5.2	L'assurance des emprunteurs	Leçon
5.3	Déliaison et niveau de garantie équivalente	Leçon
5.4	Le dispositif AERAS	Leçon
5.5	QCM du module 5	QCM, 10 questions
M6 · Bonne conduite et rémunération : connaissance du client, loyauté, conflits d'intérêts		1 h · 3 leçons, 1 QCM
Objectifs. Proposer un crédit adapté à la situation de l'emprunteur · Appliquer l'exigence de loyauté · Prévenir un conflit d'intérêts lié à la rémunération Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
6.1	Connaître le client pour proposer un crédit adapté	Leçon
6.2	La loyauté, mot pour mot	Leçon
6.3	Rémunération et conflits d'intérêts	Leçon
6.4	QCM du module 6	QCM, 10 questions
M7 · Surendettement, contrôles et sanctions (ACPR, DGCCRF), rappel LCB-FT		1 h · 3 leçons, 1 QCM
Objectifs. Repérer une situation de surendettement · Situer les compétences de l'ACPR et de la DGCCRF · Appliquer le rappel LCB-FT à un dossier de crédit Méthodes. Vidéos courtes, 100 % en ligne, QCM de fin de module réussi au-delà de 70 %, résultats reportés en annexe du livret		
7.1	Prévenir le surendettement	Leçon
7.2	Contrôles et sanctions : ACPR et DGCCRF	Leçon
7.3	Environnement bancaire et rappel LCB-FT	Leçon
7.4	QCM du module 7	QCM, 10 questions
Clôture du parcours		après le module 7
8.1	QCM final du parcours	QCM, 30 questions
8.2	Dernière étape : votre avis sur la formation	Note de satisfaction
8.3	Clôture : votre livret et votre attestation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

contact@iobsp7.fr · iobsp7.fr

